RGE : une démarche vers la qualité

La CAPEB du GARD vous accompagne

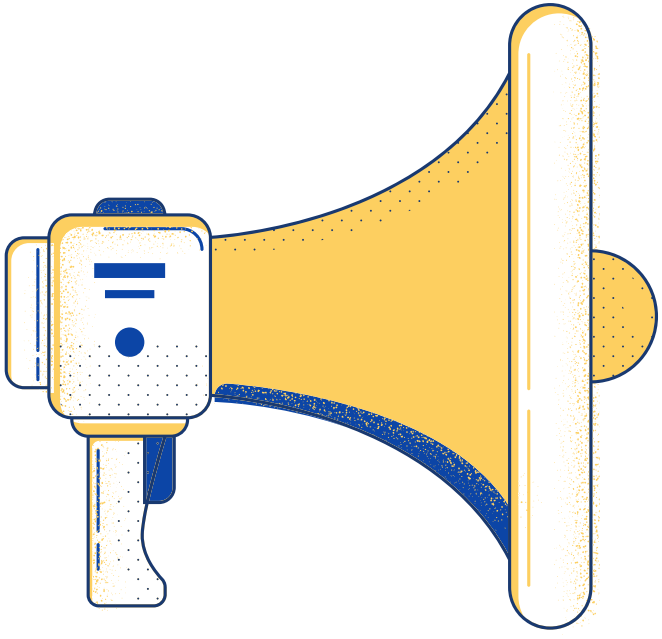

Pourquoi une qualification ?

- Quelle est votre type de clientèle pour quelles attentes ?
- Quels sont vos marches ?
- Quels moyens humains
- Êtes-vous à jour de votre administratif ?

ANTICIPEZ !

Dans le cadre des aides aux économies d'énergie, il est impératif de faire appel à une entreprise RGE.

Or devenir RGE, en fonction des domaines, demande au préalable :

- **une formation RGE**
- éventuellement une formation technique de mise à jour
- **la préparation d'un dossier avec un certain nombre d'informations et de documents**

L'avantage d'être qualifié RGE :

- une reconnaissance technique de vos paires,
- une reconnaissance de votre relation clientèle,
- être à jour pour fournir les documents nécessaire à vos clients pour obtenir des aides.

En fonction des domaines d'activité, de vos besoins, il est nécessaire de faire une demande auprès d'un organisme de Qualification :

RGE

QUALIBAT
Votre label de fiabilité

QualiteEnR

QUALIFELEC
PROFESSIONNELS

CAPEB

QUEL ORGANISME ?

Pompes à chaleur - Ventilation
IRVE - Photovoltaïque
Poêle et chaudière bois...
Qualit'EnR cible en priorité les ENR.

Menuiserie - Isolation par l'extérieure
Isolation par l'intérieure - Ventilation -
Pompes à chaleur...
Qualibat offre un choix plus large de domaines et pas forcément RGE.

Radiateurs électriques, dont régulation,
Ventilation mécanique, Pompe à chaleur :
chauffage et Chauffe-eau thermodynamique,
photovoltaïque, IRVE
QualifElec s'adresse d'avantage aux électriciens

LE DOSSIER

Par voie numérique bientôt quelque soit l'organisme, il est nécessaire de faire une demande et compléter un dossier. La validation d'un dossier peut être longue : faites vous accompagner !

UN DOSSIER EN DEUX PARTIES

La partie administrative regroupe les informations concernant l'entreprise : son CA, ses assurances, ses moyens humains, ses équipements/matériels ....

La partie technique nécessite des "références de chantier" avec devis/factures/ attestation de satisfaction...

En fonction de l'organisme, des éléments complémentaires peuvent vous être demandés : photos, expériences, documents techniques

Il est possible d'obtenir une qualification "probatoire" qui nécessitera une renouvellement complét au bout de 2 ans plutot que 4.

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment

LA SUITE...

Dans le cadre de la qualification et des aides aux économies d'énergie, l'entreprise sera soumise à des audits : anticipez en pensant à faire vos attestations de satisfaction, autocontrôle

La qualification vous prépare à l'accompagnement des dossiers d'aides : en mettant vos devis factures à jour pour le dossier, vous aurez moins de risques de retours pour non conformité

Pensez à valoriser votre qualification auprès de vos clients !

SPÉCIAL ACCESSIBILITÉ ET MAINTIEN À DOCMICILE

Pour mettre en valeur votre entreprise en accessibilité, la CAPEB vous propose le label Handibat / Silverbat

Reconnu par l'Etat, la MDPH, associations comme l'APF France handicap et des spécialistes de l'accessibilité, ce label nécessite au préalable une formation de 2 à 3 jours au préalable

Ce label est valable autant pour les particuliers que les établissements recevant du public devant se mettre aux normes (aide de la CMA pour ces derniers)

HANDIBAT

silverbat

CAPEB

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR NOS FUTURS QUALIFÉS

La CAPEB Gard vous accompagne sur l'offre de formation et la prise en charge (ouvert à tous).
Lors des formations, nous intervenons pour vous guider dans les démarches à venir.

L'accompagnement sur les dossiers de qualification est réservée à nos adhérents :

- situation de l'entreprise
- conseils
- aide pour compléter le dossier
- Kit d'accompagnement

Merci pour votre attention

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
GARD

Contact au 04 66 28 87 87